

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 24 Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de MOUSSE, sous la présidence de Mme HUNAUT Sophie, Maire.

Date de la convocation : le 16/09/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Etaient présents : HUNAUT Sophie (Présidente)- CADO Thierry (1er adjoint) arrivé à 21h25 pas de vote pour les délibérations 1- 2- 3 -CHEDEMAIL Lucile (2ième adjoint) DEME Christopher (3ième adjoint) -AUBERT Tiphaine -BREAL Jean-François -CHEVRIER David -CHILOU Carine -EMERAUD Maëva -PAPOUIN Marie-Odile -MESNIL Christopher

Secrétaire de séance : MESNIL Christopher

2- Finances : Redevance d'Occupation du Domaine Public

Monsieur le Maire indique que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunication donne lieu à versement de redevance en fonction de la durée d'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire.

Mr le Maire présente le barème transmis par orange qui fixe le montant de la redevance :

	2026
Artères aériennes	65.4860€
Artères en sous-sol	49.1145€
Emprise au sol	32.7430€

Le patrimoine de la commune se compose comme suit :

- Artères aériennes : 5.404 km
- Artère en sous-sol : 0.490 km
- Emprise au sol : 0.50 m2

Le montant de la redevance pour 2026 s'élève à 394.33€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Demande de solliciter le versement de 394.33€ au titre de la RODP auprès d'orange.
- Autorise Mr le Maire à réaliser toutes les démarches y afférentes

Secrétaire de séance
Christopher MESNIL



Pour extrait conforme
Le Maire,
Sophie HUNAUT

